

Sous le photovoltaïque, la vigne

ENVIRONNEMENT L'agrivoltaïsme, qui allie cultures et production d'électricité, intéresse de plus en plus d'exploitants dans un but de diversification de leurs activités

Stéphanie Lacaze
general@sudouest.fr

Et si c'était une réponse au changement climatique et au problème d'occupation des sols ? L'agrivoltaïsme, qui réunit la production agricole et celle de l'électricité photovoltaïque, intéresse de plus en plus d'exploitants et de professionnels du secteur. Un colloque réunissant près de 300 personnes était consacré au sujet, en début de semaine à Bordeaux.

Il s'agit de placer des panneaux solaires au-dessus des cultures pour produire de l'énergie mais aussi protéger les plantations du soleil aux heures les plus chaudes. Cette pratique est déjà largement répandue au Japon, où plus d'un millier de fermes sont équipées de la sorte. Chez nous, elle en est à ses balbutiements mais pourrait bien connaître un essor important dans les années qui viennent.

Christian Duprat, chercheur à l'Inra de Montpellier, étudie la question depuis 2009 avec le projet Sun'Agri. Les travaux menés par son équipe ont démontré qu'il était possible, dans certaines conditions d'orientation et d'espace

ment, de maintenir sous ces panneaux photovoltaïques un rendement comparable aux conditions de production traditionnelles. Plusieurs types de cultures ont été testées avec succès, notamment la laitue et la vigne. Les résultats sont encore meilleurs avec des panneaux mobiles qui permettent d'adapter l'ombre portée aux besoins de la plante. Ce système fait l'objet d'une étude en cours et doit être testé à grande échelle et en conditions réelles.

« Un complément de revenus »

Dans les Landes, près de Mont-de-Marsan, des agriculteurs se tournent vers l'agrivoltaïsme pour sécuriser la transition agricole qui leur est imposée. « Il y a un problème de qualité sur les captages d'eau potable autour de nos exploitations », explique François Lesparre, un producteur installé à Pujole-Plan. « On nous demande de revoir nos pratiques. Un plan d'action territorial a été établi avec une obligation de résultats. »

Les 40 agriculteurs concernés doivent bannir les produits phytosanitaires de leur exploitation. Mais pas question pour eux de



Le 8 novembre 2018 était inauguré, à Tresserre, dans les Pyrénées-Orientales, le premier démonstrateur agrivoltaïque au monde, sur 4,5 ha de grenache et de chardonnay. PHOTO RAYMOND ROIG/AFP

s'engager massivement dans le bio, du jour au lendemain : trop risqué. « Il nous fallait des filets financiers pour rendre le projet viable. » Ce sera donc l'agriculture biologique mêlée au photovoltaïque.

« La production d'électricité génère un complément de revenus qui nous permet de prendre des risques », précise Jean-Michel Lamotte, un autre porteur du projet. Même si, pour l'instant, « la solution

exacte est encore à construire. On a imaginé d'installer des panneaux solaires tous les 4 mètres pour faire des cultures entre chaque rangée. »

Pour les aider à mener à bien leur projet, les agriculteurs ont choisi Green Lighthouse, une société spécialisée dans l'énergie solaire, installée à Martillac, en Gironde. David Portales, son président, estime que le plan des exploitants landais « paraît faisable ». Même s'il relativise, en précisant qu'il s'agit d'un

programme d'aménagement du territoire important, qui engage de nombreux acteurs et prend forcément du temps. « Nous en sommes au stade de l'étude. On calcule l'écartement idéal des panneaux, leur hauteur, etc. »

La phase d'essai en conditions réelles est prévu en 2020. En attendant, la quarantaine d'agriculteurs met beaucoup d'espoir dans cette mutation car, pour eux, « pas question de laisser des terres en friche ».

Casino
supermarchés
Géant
Casino

BON DE RÉDUCTION

10€ DE REMISE SUR VOS COURSES
DÈS 60€ D'ACHAT SUR PRÉSENTATION DE CE BON

VALABLE JUSQU'AU
MERCREDI 13 NOVEMBRE

Casino
supermarché
Géant
Casino

3 484639 087460

10€ de remise immédiate dès 60€ d'achat déduction faite des autres remises immédiates sur tout le magasin sur présentation de ce bon jusqu'au mercredi 13 novembre 2019. Bon valable dans les hypermarchés géant, supermarchés et Hyper Casino participants contre remise de celui-ci en caisse (hors livres, CD, DVD, Blu-Ray, Cartes et Coffrets Cadeaux, Cartes téléphoniques, Billetterie, commandes CDiscount, Drive, Bijouterie, Station-Service et promotions en cours). Il ne sera accepté qu'un seul bon par foyer, par passage en caisse et par jour. Bon non cumulable avec d'autres bons de réduction ou bons d'achat émis par Casino, non échangeable, non compensable, non remboursable, non cessible en tout ou partie et réservé aux particuliers. Seul le bon original sera accepté, ni photocopie ni photo.

LE MOIS CASINOMANIA

Origine France

LA PIÈCE
0€95

Chou fleur
Catégorie 1

Origine France

LE KG
12€95

Viande bovine
Bavette*** à griller
Vendue x 4 tranches minimum

Origine France

BIO

-50%

Huître Fines de Claires
Marennes Oléron N°3
BIO ou LABEL ROUGE
Le panier de 12 huîtres
(soit 1 kg)

SUR LE 2^{ÈME} PANIER
(PANACHAGE POSSIBLE)

SOIT PAR 2
7€43
LE KG
AU LIEU DE 9€90

JUSQU'AU
LUNDI 11 NOVEMBRE
COUP DOUBLE!
SUR LE CARBURANT



CARBURANT
À PRIX COÛTANT
HORS GPL (LPG) ET HORS FUEL DOMESTIQUE ET HORS CARBURANT E85

ET EN
+

5€ OFFERTS
EN BON D'ACHAT
VALABLE SUR VOS PROCHAINES COURSES DÈS 50€ D'ACHAT
SUR PRÉSENTATION DE VOTRE TICKET CARBURANT LORS DE VOTRE PASSAGE EN CAISSE

Médoc



Aucune intoxication n'a heureusement été signalée. Un chauffage d'appoint a été installé. PHOTO MAIRIE DE PAUILLAC

Frayeur à l'école élémentaire du Mousset

PAUILLAC Mardi, un dysfonctionnement de la chaudière a provoqué une forte odeur de gaz et l'émanation de monoxyde de carbone à l'école, qui a été immédiatement évacuée

« Aujourd'hui, petite frayeur à Mousset ! Une des chaudières a eu un dysfonctionnement, provoquant une émanation de monoxyde de carbone. Le personnel communal et enseignant a tout de suite réagi en mettant les enfants sous le préau, en aérant la zone de la chaudière et en prévenant les services d'urgence. La chaudière a été coupée. Les pompiers et les gendarmes sont sur place. Des contrôles de sécurité sont réalisés pour vérifier qu'il n'y a pas eu d'intoxication ». Le 5 novembre, sur son profil Facebook, Florent Fatin, le maire de

Pauillac, a posté ces quelques lignes.

Hier Mr Bertau, le directeur de l'école, revenait sur les faits et livrait son témoignage : « Il était 12 h 15, j'étais dans mon bureau, lorsqu'une enseignante m'informe avoir senti une forte odeur, qu'elle interprète comme une odeur de gaz. Immédiatement, après avoir moi-même senti cette odeur, je décide d'éloigner les enfants et le personnel enseignant, de les mettre à l'écart et à l'abri sous le préau. J'appelle également les pompiers et je préviens les services techniques de la mairie, qui arrivent très rapidement sur les

lieux. Pompiers et gendarmes sécurisent les lieux et les personnes ».

Aucune intoxication

Le directeur de poursuivre : « La société Regaz, arrivée également sur place pour évaluer le risque, a détecté un dysfonctionnement sur la chaudière, d'où cette très forte odeur au moment de la remise en route de l'appareil. Elle a aussi constaté des émanations du gaz toxique : le monoxyde de carbone ».

Les enfants après avoir passé un peu de temps sous le préau ont pu regagner leur domicile, et aucune intoxication n'a été signalée.

La chaudière étant pour l'instant hors d'usage, la mairie a fait installer un chauffage d'appoint. C'est grâce à la vigilance d'une enseignante et à la réactivité du directeur qu'un drame a pu être ainsi évité, car il faut le rappeler en cette période, les chauffages sont rallumés après une longue période d'arrêt, et il est important de les faire contrôler avant la remise en route. Chaque année, les accidents domestiques liés aux émanations de monoxyde de carbone sont nombreux et parfois fatals.

Hélène Guérou

À SAVOIR

Vive la forêt en assemblée générale

LACANAU Vive la forêt, association défense du massif forestier et du littoral, tiendra son assemblée générale le dimanche 24 novembre, salle l'Escouré à Lacanau-Océan. La réunion se déroulera entre 9 heures et 12 h 45. Lors de l'assemblée générale, il sera notamment question : du partage des ressources communes, de l'artificialisation des sols, de la sauvegarde de la biodiversité, de l'adaptation au dérèglement climatique. Tous ces sujets s'illustreront notamment avec des dossiers en cours tels que le champ captant des Landes de Médoc, la révision des SCOT, certains PLU en élaboration, les forêts publiques communales, les PPRL, les infrastruc-

tures routières en Nord-Médoc, le projet de parc éolien de Cœur Médoc Energie.

Le Relais Poste à la Maison de la Presse

LACANAU Depuis la fermeture du bureau de poste de Lacanau-Océan qui est intervenue le 31 octobre dernier, un Relais Poste a bien été mis en place à la Maison de la presse de l'océan. Le bureau a réalisé ses premières opérations (affranchissement du courrier, retrait des colis, lettres recommandées, etc.). La municipalité doit maintenant décider si elle s'engage avec la direction régionale de la poste dans la création d'une agence postale communale à l'océan.



Le Relais Poste a fait ses premières opérations. PH. J. LESTAGE

CLIN D'OEIL

Hier, à Lacanau-océan, les promeneurs ont été un peu plus nombreux à venir observer la situation du fileyeur, qui s'est échoué, dans la nuit de mardi à mercredi, sur la plage sud.



UTILE

URGENCES

Samu/Centre 15. Tél. 15.
Police/Gendarmerie. Tél. 17.
Sapeurs-pompiers. Tél. 18.
Voir aussi notre page Gironde pratique.

SAUVETAGE EN MER

Estuaire
Cross.A. Tél. 196

HÔPITAUX-CLINIQUES

Clinique mutualiste du Médoc.
Antenne du CHU, 64, rue Aristide-Briand, Lesparre.
Tél. 05 56 73 10 00.

PHARMACIES DE NUIT

Lesparre. Tél. 05 56 73 46 70.
Pauillac. Tél. 05 57 75 29 30.

ADMINISTRATIONS

Sous-préfecture. 4, allée du 8-Mai-1945, Lesparre-Médoc.
Tél. 05 56 73 21 70. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 13 h.

Centre des impôts. Place Fouchou Lapeyrade. Tél. : 05 56 41 88 00.
Ouverture au public du lundi au vendredi, 8 h 45-12 h 15/13 h 45-16 h 15.

Trésor public. 80 rue Eugène Marcou, Tél. : 05 56 41 06 63. Ouverture au public du lundi au vendredi, 9 h-12 h 30/13 h 30-16 h.

CCI. Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (antenne de Lesparre) 10 place du Maréchal Foch 33340 Lesparre-Médoc
Tél. : 05 56 79 5000

Courriel : medoc@bordeaux.cci.fr
<http://bordeaux.cci.fr>

Horaires d'ouverture au public :
lundi au jeudi : 9-12 h, 14-17 h
vendredi : 9-12 h.

BACS

Blaye-Lamarque.
www.transgironde.fr
Tél. 05 57 42 04 49.
Le Verdon-Royan. Tél. 05 56 73 37 73.
www.transgironde.fr

« SUD OUEST » MÉDOC

Rédaction
Chez Cocotte Minute coworking,
19, rue Jean-Jacques-Rousseau
33340 Lesparre.
06 86 28 97 88.
j.lestage@sudouest.fr
Publicité
Tél. 05 47 83 10 16.
Fax 05 47 83 10 19.

SAINT-LAURENT-MÉDOC



« Les éoliennes de 210 mètres de hauteur n'ont pas leur place dans le Médoc », selon le maire, Jean-Marie Féron. ARCHIVES XAVIER LEOTY

La municipalité contre le parc éolien

« C'est un plaisir de voir que tous les élus sont présents, enfin presque, mais depuis deux ans que nous ne voyons plus Bénito Giannelli et Pascal Fontugne, élus du Rassemblement national, nous pouvons considérer que nous sommes tous là ».

C'est par ces mots que Jean-Marie Féron a ouvert la séance du conseil municipal de ce lundi 4 novembre. Dès lors, l'heure était donc venue d'aborder le projet d'implantation du parc éolien de Lesparre-Médoc.

Éclats de voix

S'il est une des délibérations qui a fait l'objet d'un débat passionnant et passionné, c'est bien le projet d'implantation du parc éolien de Lesparre-Médoc.

En effet, la commune étant comprise dans un rayon de 6 km du projet, les élus se devaient d'émettre leur avis. Résultat, majorité et opposition n'ont pas la même approche sur le sujet. Pour les élus de l'opposition Ensemble pour Saint-Laurent, la présence d'un parc éolien dans le Médoc « n'est pas incompatible avec l'environnement, et ne doit pas faire l'objet d'une fin de non-recevoir », puis, précisent-ils « nous préférons voir l'implan-

Une subvention exceptionnelle

Du 18 au 22 juillet dernier, un rassemblement équestre national organisé par l'association Crinière Médocaine a rassemblé sur le champ de foire de Bernos plus 350 chevaux et cavaliers venus de toute la France, la plupart d'entre eux accompagnés de leurs familles. Après avoir « remercié tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette rencontre équestre » et compte tenu de l'intérêt et des retombées économiques qu'a suscité cette manifestation pour la commune, sur proposition du maire, la municipalité a décidé à l'unanimité d'accorder à l'association Crinière médocaine une subvention exceptionnelle de 1000 euros.

tation d'éoliennes que la construction d'une nouvelle centrale nucléaire ». Une vision que ne partagent pas les élus de la majorité, ainsi que l'élue indépendante Isabelle Lalanne, suscitant même chez ces derniers quelques éclats de voix et remarques critiques, lorsque fut évoquée par Marie-Christine Chouzenoux, l'éventuelle construction d'une nouvelle centrale nucléaire.

Avis défavorable

En tout cas – bien qu'appréciant ce débat –, l'édile, a quant à lui, a précisé que « des éoliennes de 210 m de hauteur n'ont pas leur place dans le Médoc, tant sur le plan environnemental que touristique », puis n'a pas caché en préambule du vote décisif qui allait suivre, « qu'il

AUTRES DÉCISIONS

DÉCISIONS modificatives du budget principal et du budget assainissement (approuvé à la majorité).

CRÉATIONS DE POSTES (approuvé à l'unanimité).

se prononcerait contre ce projet ».

Le décor, étant planté, il ne restait plus qu'à passer au vote. C'est donc, par 21 voix contre, et 4 pour, à savoir : Véronique Duret, Marie-Christine Chouzenoux, Alain Currot et Didier Duret, tous les quatre, élus de l'opposition Saint-Laurent pour tous, que le projet a recueilli un avis défavorable.

Pierre Vallade

COMMUNES EXPRESS

SAINT-SAUVEUR

Souvenir du 11 novembre. Le maire et la municipalité, organisent la commémoration du 11 novembre : rassemblement place de la Mairie, 11 h 10 dépôt des gerbes au monument aux morts, et lecture du mes-

sage du secrétaire d'État chargé des anciens combattants. À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la Municipalité

HOURTIN

11 novembre. La cérémonie com-

mémorative aura lieu ce lundi 11 novembre à 11 h 30 au monument aux morts avec dépôt de gerbes. Rassemblement à 11 h 15. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert aux participants par la municipalité, salle annexe de la salle des fêtes.

CORRESPONDANTS

Pauillac, Saint-Estèphe, Saint-Sauveur, Saint-Julien-Beychevelle
Hélène Guelou

Tél. 06 86 46 24 48
helene.guelou@wanadoo.fr

Hourtin

Robert Boivinnet
Tél. 05 56 09 12 25
ou 06 16 07 67 19.
robert.boivinnet@orange.fr

HOURTIN

Un premier forum du handicap

Depuis quelque temps, le Pôle enfance jeunesse de la mairie d'Hourtin et l'association Brin d'éveil, gestionnaire de la crèche Les Petits Mousseux depuis 2017, réfléchissaient à une meilleure inclusion des enfants porteurs de handicap dans leurs structures.

En partenariat avec les associations Récréamix, Médoc Enfance Handicap et le Lieu rencontre parents enfants Appem, ainsi qu'avec la Communauté de Communes Médoc Atlantique, la cellule Ressource handicap et la PMI de la Gironde, la CAF et la MSA, est née l'idée du Forum.

Gratuit

Cette manifestation se déroule samedi 16 novembre en matinée et est ouvert à tous gratuitement, pour favoriser la plus grande mixité, condition essentielle pour bien vivre tous ensemble, pour une ma-

tinée de partage et d'échanges autour de la parentalité et du droit à la différence. Elle s'adresse à tous les parents et leurs enfants de 2 à 12 ans et propose des activités sous forme d'ateliers animés par des professionnels de la petite enfance, des psychomotriciens, une musicothérapeute et un parent extraordinaire, lequel témoignera de son aventure avec ses enfants, moment d'émotion mêlé d'humour.

Ce sera évidemment l'occasion de rencontrer des intervenants impliqués dans le handicap et ainsi mieux connaître les possibilités en Médoc. Et pour clore cette matinée, un apéritif musical dès 12 heures sera proposé aux participants.

Tous parents, tous différents!, gratuit et sans réservation, samedi 16 novembre de 9 à 13 heures, salle d'animation à Hourtin Port. Informations auprès de la mairie au 05 56 73 28 43.



Divers ateliers seront organisés lors du Forum. PHOTO ROBERT BOIVINET

Un 50^e anniversaire réussi

Le Cinquantième Grand Prix de l'Armistice Laser s'est achevé samedi dernier au CVHM (Club Voile Hourtin Médoc) après 9 courses disputées sur 4 jours de compétition, pour les 3 séries de Laser (Radial, Standard et 4.7). Au total ce sont 240 concurrents, de 14 à 75 ans, qui se sont affrontés sur le lac d'Hourtin, supportés par plus de 80 bénévoles et officiels (arbitres, juges, comité de course, commissaires aux résultats, jaugeurs).

Cette régata a notamment permis de valider le Championnat de France Elite pour les séries Laser Radial Féminin et pour les Laser Standard Masculin. Elle a également récompensé les vainqueurs de la Coupe de France Master 2019 et a enfin servi de sélection pour le Championnat d'Europe 4.7 et le Championnat du Monde Master qui se dérouleront en 2020.

Les conditions de courses ont été parfaites malgré l'arrivée de la tempête Amélie. Le vent est monté crescendo partant d'une dizaine de km/h (5 à 6 nœuds en moyenne) le premier jour pour atteindre près de 50 km/h (plus de 25 nœuds) en rafales la dernière matinée de régata. Une formidable aventure pour le CVHM et la ville d'Hourtin qui a pu profiter pleinement de cet événement, lequel sera très probablement reconduit en 2021.

R. B.



Des régates très disputées.

PHOTO R. B.

LES PODIUMS

GRAND PRIX ARMISTICE RADIAL Marie Barrue (Hyères) devant Pernelle Michon (Nantes), Marie Bolou (Douarnenez) et Mathilde de Kéranat (La Rochelle). **GRAND PRIX ARMISTICE STANDARD** Maxime Mazard (Nantes) devant Paul Véron (La Rochelle) et Léon Morvan (Brest). **GRAND PRIX ARMISTICE 1.7** Félix Parton (Cannes) devant Malo Guérin (Suisse) et Malo Romon (Pornic). **COUPE DE FRANCE MASTER STANDARD** Adil Elamrati (Cherbourg) devant Thomas Gueneguez (Rouen) et Vincent Poulard (Elbeuf) **GRAND MASTERS** : J. Pierre Vogstenperger (Narbonne) devant Gilles Grenier (Martinique) et Claude Wurtz (Strasbourg).

CUSSAC-FORT-MÉDOC



Les portes à flots sur la jalle du Cartillon permettent la continuité écologique en faveur des poissons migrateurs.

PHOTO J.-C.R.

Les portes à flots fonctionnent à nouveau

Selon Romain Creiser, technicien rivière du Syndicat mixte des bassins versants des jalles du Cartillon et de Castelnaud (SMBVJCC), la restauration de la continuité écologique constitue sur le territoire, un enjeu majeur vis-à-vis des poissons migrateurs, notamment l'anguille, et vis-à-vis du transport sédimentaire.

Sur le territoire de gestion du SMBVJCC, c'est l'ouvrage de protection à la mer type « Portes à flot » positionné sur l'axe de la Jalle du Cartillon qui est visé par une opération groupée départementale de la Gironde (OGD 33).

Claude Ganelon, président du SMBVJCC, précise que le délai de la mise en conformité de l'ouvrage avait été prolongé à fin 2019 pour réaliser les travaux.

Travaux réalisés

L'opération de restauration de la continuité écologique au niveau de l'ouvrage à marée de la Jalle du Car-

tillon a été réalisée, elle permettra le décloisonnement du cours d'eau sur la zone aval du bassin versant.

Et le président Ganelon de préciser : « Cette opération est soutenue financièrement par l'Agence de l'Eau Adour Garonne à un taux bonifié de 60 %. Au vu des volumes d'eau pouvant être admis dans le chenal, et au vu de la volonté des gestionnaires et de leur gestion actuelle, il a été décidé d'installer un système de raidisseurs. Par ailleurs, la mise en place d'un règlement d'eau est prévue pour concilier, au mieux, les objectifs de la continuité écologique avec les enjeux et les usages locaux ».

Jean-Claude Rigault

(1) Les portes à marée ou portes à flots sont des dispositifs hydrauliques proches des écluses. Leur rôle n'est cependant pas de faciliter la navigation, mais de permettre l'évacuation ou la conservation des eaux.

COMMUNES EXPRESS

CASTELNAU-DE-MÉDOC

Le bric-à-brac de Boomrang. L'association Boomrang organise son bric-à-brac, au profit des écoles, les 15, 16 et 17 novembre prochains à la salle des fêtes. Les objets devront être déposés vendredi 15, de 9 heures à 11 h 30 et de 14 à 18 heures. La vente aura lieu samedi 16, de 9 à 18 heures et dimanche 17, de 9 à 12 heures. Contact : Anne-Marie Laurent au 06 84 12 89 05, boomrang33480@gmail.com.

AVENSAN

Réunion Conseil municipal. Le Conseil municipal se réunira vendredi 15 novembre à 18 heures 30. Ordre du jour : approbation du procès-verbal de la séance précédente (lundi 19 août 2019), création au tableau des effectifs d'un poste au

grade de brigadier-chef principal, entretien professionnel des agents contractuels, approbation du projet d'aménagement forestier de la forêt communale d'Avensan 2020/2034, approbation de la rétrocession de la voirie et des parties communes du lotissement les vigneron de Branas, cession à la société SFR d'une partie de la parcelle communale cadastrée section W1 114 au lieu-dit Les Châlets, demande de fonds de concours à la Communauté de Communes Médullienne au titre de l'année 2019 -

SAUMOS

AG Pétaque. La Boule Saumossoise tiendra son assemblée générale le 15 novembre à 20 h 30 à la maison de la chasse.

BASKET NATIONAL 3

Prendre les Vendéens au sérieux

7^E JOURNÉE Avec la venue de Saint-Georges-de-Montaigu, les Médocains devront rester concentrés pour vaincre

« Cette équipe de Saint-Georges-de-Montaigu cultive, depuis des années, l'art et la manière de jouer les trouble-fêtes : actuellement 5^e avec trois défaites et trois victoires, elle vient de réaliser l'exploit de vaincre Roche-Vendée sur son parquet. Un succès qui montre sa valeur surtout loin de ses terres. La prudence s'impose donc, samedi soir ». Ainsi, le président Tresmontan met en garde son groupe qui doit rester sérieux et rigoureux dans la sérénité d'une bonne spirale.

Les visiteurs sont dotés d'un excellent collectif, sont très adroits et souvent dominateurs sous le cercle. C'est un groupe redoutable, les joueurs de Manu Coraboeuf en ayant fait la désagréable expérience, la saison dernière, en s'inclinant sur le parquet vendéen. En un mot, c'est une équipe solide qui vient défier les Médocains.

Ces derniers, dans une belle forme, restent concentrés sur leur

LE CASTELNAU BC

2, Louis Louisy - 4, Gueye - 5, Vignalés - 7, Siraudin - 8, Simoneau - 9, Rat - 10, Loubatié - 11, Beesley - 13, Corinus - 14, Preira - 15, Caminase - 16, Diaw - Coach, Manu Coraboeuf - Adjoint, Baptiste Brunelle.

basket. « Cette saison est particulière, avec une poule sans petites équipes. C'est pourquoi, nous ne nous relâcherons pas », souligne le coach médocain qui ajoute : « Dans une excellente passe, nous souhaitons rester invaincus jusqu'au rendez-vous du 16 novembre face au favori du Stade Montois. Il faut donc l'emporter demain soir ! ». Le groupe, en pleine confiance, sera privé du jeune Maynard (grosse entorse) mais peut enregistrer la rentrée de Martin Diaw. Le coach aura donc l'embaras du choix pour constituer le groupe qui compte sur ses fidèles suppor-



Kévin Beesley (en vert) est en grande forme actuellement.

ARCHIVES G.C.

ters pour dynamiser et chauffer le chaudron de Canterane. Comme aux plus beaux soirs victorieux !

Georges Césaire

Rencontresamedi, à 20 heures, salle Canterane-Castelnaud.

RÉGIONAL 2 ET GIRONDE

Le Pian doit vaincre

LE POINT Samedi, dans sa salle, Le Pian doit l'emporter pour se rassurer. En Gironde, les quatre équipes peuvent vaincre

En Régional 2, 5^e journée

Le Pian reçoit, samedi, à 20 heures, Les Coteaux de Luy Basket 2. « C'est un premier tournant de la saison avant de recevoir, dans huit jours, Horsarrieux » souligne le responsable pianais Bertrand Grosjean qui enchaîne : « l'objectif pour assurer le maintien étant de l'emporter à domicile, deux victoires seraient les bienvenues. Ces deux prochains matchs sont importants ».

Malheureusement, le groupe vert et blanc perd Chaddes, blessé au poignet et indisponible jusqu'en janvier. Il récupère, par contre, Helluin dont le retour va permettre à Notre-dame de souffler un peu. Les hommes de coach Keri-huel devront être sur leurs gardes face à une réserve difficile à cerner et qui vient, dernièrement, de battre Pessac, un des favoris de la poule. C'est une équipe solide que les locaux, avec une défense plus performante, doivent réussir à maîtriser pour empocher un troisième et utile succès.

Championnats de Gironde-prérégion

Féminines : les Violettes Ludonai-



Le capitaine Sébastien Pinsolle (en blanc) s'améliore au fil des matchs. PHOTO G.C.

ses reçoivent, samedi, à 19 heures, Mérignac, le second. Les visiteuses seront favorites ; mais les locales ont beaucoup travaillé pendant la trêve et feront tout, avec le soutien de leur public, pour l'emporter et remonter au classement.

Masculins : Ludon accueille, samedi, à 20 h 30, Moulon, juste derrière les Médocains au classement. Après un travail sérieux, les hommes de coach Thomas Herrero doivent retrouver le chemin du succès

et un classement plus en harmonie avec leur valeur. Le Castelnaud BC 2 se rend à Coteaux de Garonne. Les jeunes Médocains mettront tout en œuvre pour l'emporter et offrir le succès à leur coach Claire Giniès.

En Division 2 féminine

Castelnaud se rend à Ludon (dimanche, à 15 heures). Pour cette rencontre ouverte, Claire Labrègère devrait compter sur tout son effectif.

G. C.